



Vol. 37, no 2, 1er septembre 2010

## Rapport de l'assemblée générale

Éric Désilets, 3<sup>e</sup> vice-président à l'information  
.....

**J**e tiens avant tout à vous remercier de votre participation à l'assemblée générale de vendredi dernier. Je n'avais jamais vu autant de profs dans une réunion syndicale. Vous étiez plus nombreux que dans certains collèges qui sont deux fois plus gros que nous et qui sont réputés plus impliqués. Félicitations aux 134 enseignantes et enseignants présents!

Tout d'abord, le plan d'action avec les différents boycottages a été levé. Je pense qu'il a été très efficace pour établir un rapport de force et obtenir des ententes de principe. Selon moi, la convention collective que nous obtiendrons est le reflet de notre mobilisation. D'ailleurs, l'entente sectorielle des 46 cégeps de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) est meilleure que l'entente de la table centrale des 475 000 employés et employées de l'État. Les résultats de vos votes l'expriment :

	Pour	Contre	Total
Table sectorielle	111	23	134
	82,8%	17,2%	
Table centrale	77	46	123
	62,6%	37,4%	

Vous avez voté majoritairement pour les deux ententes de principe. Cependant, tous les collèges de la FNEEQ doivent se prononcer d'ici le 17 septembre. Je vous rappelle que la signature de la convention collective dépend de l'acceptation des deux ententes par un vote à double majorité, c'est-à-dire la majorité des 46 collèges FNEEQ et la majorité des votants. Nous connaissons donc le résultat final dans deux semaines. Tout est possible...

Or, si les ententes sont entérinées, nous devons encore attendre quelques mois (peut-être jusqu'à Noël) avant de toucher la rétroactivité salariale de 0,5% versée à partir du 1<sup>er</sup> juin. Il en est de même pour ce qui concerne les résultats concrets des ententes. Tous les détails vous seront communiqués en temps et lieu. Notons en bref l'ajout d'environ 14 profs dans notre collège d'ici les 5 prochaines années. Ces 14 équivalents à temps complet (ETC) permettront d'augmenter la libération des coordinations de département et des responsables de programme. Ils augmenteront aussi le financement des programmes en difficulté (ayant moins de 45 étudiants). Ils permettront également de diminuer le nombre de préparations de cours pour les profs qui ont 4 ou 5 préparations différentes par session. Enfin, 2, 3 ou 4 étudiantes et étudiants seront retranchés par groupe pour les profs qui encadrent et qui corrigent le plus grand nombre à chaque session (jusqu'à 160).

Finalement, l'assemblée générale de vendredi dernier a été ajournée. Nous la poursuivrons le 10 septembre prochain, à 15h15, au même endroit (Loft du pavillon des Humanités). Le seul sujet sera alors l'évaluation des profs. Il est très important de venir vous exprimer en aussi grand nombre dans ce dossier. L'exécutif veut connaître votre avis afin de vous représenter adéquatement, et quelle que soit votre décision, nous vivrons heureux.

## Calendrier syndical

**C**omme à l'habitude, ce calendrier est sujet à changement. L'assemblée générale du 10 septembre poursuivra le débat sur l'évaluation des profs (voir texte suivant). En ce qui concerne l'assemblée générale spéciale du 1<sup>er</sup> octobre, elle est incertaine puisqu'elle dépend de l'issue des votes concernant les ententes de principe. Elle aura lieu seulement dans le cas où une des ententes de principe serait rejetée au niveau

provincial, car nous devons alors revoir nos stratégies.

10 septembre : assemblée générale  
29 septembre : conseil syndical  
1<sup>er</sup> octobre : assemblée générale spéciale (incertaine?)  
21 octobre : dîner des précaires aux Sciences  
28 octobre : dîner des précaires aux Humanités  
10 novembre : conseil syndical  
26 novembre : assemblée générale

## Évaluation des profs

**A** l'assemblée générale du 10 septembre prochain, nous allons d'abord reconsidérer la proposition suivante adoptée le 23 avril 2010 : « *Que le Syndicat des profs boycotte tout comité visant à discuter de l'évaluation des enseignantes et des enseignants tant qu'une évaluation des autres membres du personnel cadre impliquant le personnel enseignant ne sera pas mise en œuvre et qu'une démarche visant l'évaluation des autres membres du personnel ne sera pas mise en place.* »

Deuxièmement, si cette proposition est changée, nous allons vous demander de vous prononcer sur la recommandation qui suit. Il s'agit de la même proposition que celle du congrès local, à l'exception du dernier picot. À la lecture, vous comprendrez que vous serez consultées et consultés pendant toute la session concernant l'évaluation.

Que l'assemblée générale se prononce en faveur de la reprise des travaux du comité d'insertion professionnelle (évaluation de l'enseignement) dans la mesure où les principes suivants sont reconnus :

- l'évaluation de l'enseignement est formative et ne peut en aucun cas être utilisée à des fins administratives;
- la politique d'évaluation prévoit des mesures de soutien et d'accompagnement assurant le développement professionnel dans une perspective d'amélioration continue;
- la politique reconnaît le droit d'être évalué en toute impartialité, confidentialité et équité par des mécanismes rigoureux menant à des résultats valides et crédibles;
- les outils d'évaluation sont élaborés en fonction des particularités des diverses disciplines;
- les outils d'évaluation tiennent compte des variables contextuelles de l'enseignement (horaires, équipements, calendrier, etc.) qui relèvent des divers services du collège;
- l'évaluation est effectuée dans le respect de l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants ainsi que des fonctions dévolues aux assemblées départementales;
- l'évaluation permet d'avoir une rétroaction significative afin de mieux identifier les besoins de perfectionnement;
- l'assemblée générale doit être consultée dans l'élaboration d'un projet d'évaluation de l'enseignement et devra entériner le projet final



**Syndicat des professeur-e-s du Cégep de Trois-Rivières**  
3500, rue de Courval, Trois-Rivières, Québec G9A 5E6  
Tél.: (819) 376-9555 Télécopieur: (819) 376-2072

